



sous-équipée à ce niveau, les moyens nécessaires pour permettre l'apprentissage de la musique et de la culture musicale aux enfants des familles modestes du quartier de la Guillotière.

Ainsi par la volonté et le dévouement de Marius Marizy, Henri Sertier, Antoine Viniament, Jean Maiffredy, Claude Fray et Louis Bouissou naissait ce qui est aujourd'hui le seul et unique

ensemble musical, centre de formation musicale Charles Ruel du 7^e arrondissement.

Des effectifs multipliés par dix: Depuis ce mois de décembre 1982, travail, encouragement et appui ont permis une progression rapide du niveau des prestations musicales. La première saison, une dizaine d'élèves avait répondu présent. À ce jour, ce nombre a été multiplié par dix, et l'association, c'est un constat, suit sans

cesse une courbe ascendante dans le domaine des effectifs.

Un vin d'honneur réunit autour de Maurice Adam, Président de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales et Président de la Confédération Musicale de France, Roland Fulchiron, vice-président du Conseil général, mesdames Desbazeilles, maire du 7^e, Favre-Brac, adjointe au maire représentant Jean-Michel Dubernard, député du Rhône, Geneviève Theynard, adjointe au maire, déléguée aux affaires culturelles, M. Rage, adjoint au maire, MM. Roger Prajoux, président de la Fédération musicale du Rhône, Paul Thévenon, président-adjoint de la Fédération musicale du Rhône, et René Combe, président honoraire de la Fédération musicale du Rhône, ainsi que de nombreux présidents ou représentants des sociétés musicales de la ville de Lyon.

Puis le président Maurice Adam, dans une allocution empreinte d'amitié, remercia tous les musiciens pour leur dévouement à la musique et les félicita de leur prestation.

Il allait décerner ensuite médailles et diplômes à six récipiendaires, véritables militants de la cause musicale. À ce titre, Éric Frandon, Denis Bérenger, et Jean-Paul Mignonac se virent attribuer la médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales Rhône-Alpes récompensant 15 années d'activités musicales. Quant à leurs aînés Claude Fray (32 ans d'activités), Louis Bouissou (52 ans d'activités) et le vétéran Henri Sertier (62 ans d'activités), ils recevaient la médaille de la Confédération Musicale de France.

Un beau cadeau d'anniversaire pour des musiciens dont la partition est aussi de faire partager leur passion.

*Mario De Filipis
(Article paru dans Le Progrès de
Lyon, le vendredi 19/12/1997).*